



Sainte Blandine de Bourbre, le 22 septembre 2025

COMMUNIQUE DE L'EQUIPE PAROISSIALE

Dimanche 21 septembre, au cours de la journée paroissiale, une personne adulte aurait eu des gestes déplacés envers un enfant mineur. La mère de cet enfant a déposé plainte à la gendarmerie.

Plusieurs témoins ont déjà été entendu. Une enquête est en cours.

L'Eglise et l'Equipe Paroissiale assurent la famille de leur soutien et de leur accompagnement.

Nous prions pour eux.

Si vous avez un témoignage à apporter au sujet de cette affaire, merci de contacter la gendarmerie de Pont de Chérui ; si vous avez besoin de parler de cette affaire, vous pouvez appeler un membre de l'équipe paroissiale ou un prêtre.

Afin de laisser l'enquête se dérouler, merci de ne pas interagir sur les réseaux de la paroisse.